

Edition 2010

Petite enfance

Naissance - Accueil - Périscolaire - Loisirs



Edito



Parce que le bien-être de l'enfant, de sa famille sont essentiels, le CCAS et la Municipalité s'engagent au côté des familles messines pour faciliter l'accueil des tout-petits.

A la lecture de ce nouveau "Guide de la Petite Enfance à Metz", vous découvrirez les efforts entrepris à Metz pour offrir des prestations de qualité.

Que ce soit au sein des équipements du Centre Communal d'Action Sociale ou dans ceux de ses partenaires associatifs, tout est mis en œuvre pour favoriser l'épanouissement de chaque enfant et faciliter le quotidien des parents en leur offrant des formules d'accueil adaptées à leur rythme de vie.

Ce guide ne se limite pas à l'accueil du jeune enfant au sein de structures dont nous renforçons en permanence la qualité avec du personnel qualifié soucieux de la mise en place d'un projet éducatif personnalisé. Il prend aussi en compte la famille dans sa globalité depuis l'annonce de la naissance, l'accueil en équipement petite enfance, jusqu'à l'entrée à l'école et enfin les premiers loisirs.

Et parce que ce n'est pas toujours facile d'être parents, tout un volet de ce guide leur a été réservé pour les aider, les accompagner et les conseiller dans leur mission parentale.

C'est un ouvrage de référence que nous avons voulu mettre à la disposition des messins, une nouvelle manière d'aborder et de présenter la petite enfance à Metz. L'avenir de Metz se trouve dans ses enfants et les efforts que nous entreprenons pour mieux vivre ensemble notre ville sont les investissements de demain !

CHRISTIANE PALLEZ

ADJOINTE AU MAIRE DE METZ

VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DE LA MOSELLE



Devenir Parent



L'Accueil de l'Enfant



Etre parent : c'est pas si simple !



L'Enfant et l'Ecole



Les Premiers Loisirs



Informations Pratiques

CCAS : L'ACTION AU SERVICE DE TOUS LES MESSINS

Acteur majeur de la politique sociale municipale, le Centre Communal d'Action Sociale de Metz est un établissement public communal qui a comme compétences :

- la famille et la petite enfance (0-6 ans)
- l'action sociale et l'insertion,
- les retraités et les personnes âgées.



Gestionnaire direct de services d'aide et d'accompagnement à la population, le CCAS de Metz compte près de 400 agents répartis sur une trentaine d'équipements dans l'ensemble des quartiers de la ville.

Leur mission : informer, orienter, accompagner et accueillir les messins de la naissance à la retraite. **Service public de proximité**, le Centre Communal d'Action Sociale de Metz participe activement à la qualité du "**mieux vivre ensemble dans la Ville**". Il accompagne également les associations messines pour près de 20% de son budget qui dépasse les 20 millions d'euros par an.

UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ POUR FACILITER LA VIE DES FAMILLES

L'accompagnement des Messins débute dès le plus jeune âge avec l'accueil des tout-petits dans des équipements adaptés au rythme de vie des familles.

Signataire du Contrat Enfance-Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, en collaboration avec le Conseil Général de la Moselle par le biais de son service de la Protection Maternelle et Infantile, le CCAS gère directement 14 équipements dédiés aux 0-6 ans **ouverts toute l'année**, combinant accueil collectif et familial, deux ludothèques, deux "Relais Assistants Maternels", un "Point Info Famille" et un service d'information et d'inscription centralisé. Il accompagne, avec la C.A.F. de la Moselle, le secteur associatif qui a en charge 15 autres équipements d'accueil de la petite enfance à Metz.

La Direction de la Famille et de la Petite Enfance, composée de 300 professionnels, est chargée de décliner cette politique familiale et de promouvoir toutes les actions en faveur de la famille et de la petite enfance.

DEPUIS 2008

DES AVANCÉES POUR LA FAMILLE À METZ

NOUVEAU !
24H/24

ACCUEIL EN HORAIRES ATYPIQUES :

En septembre 2008, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, la nouvelle municipalité et le CCAS ont lancé un nouveau dispositif d'accueil en horaires décalés et de nuit.

Les objectifs : améliorer le quotidien des familles messines mais également, en étroite relation avec les associations à vocation sociale et professionnelle, faciliter le retour à l'emploi de parents en difficulté.

3 nouveaux dispositifs créés :

le multi-accueil de
la Grange-aux-Bois
ouvert de 6 h à 22 h

un accueil 24h/24
du lundi au vendredi,
au domicile d'assistantes
maternelles agréées du CCAS

un accueil 24h/24
du lundi au vendredi,
au multi-accueil
"Au Clair de Lune"
ouvert en janvier 2010
à Bellecroix.

PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES :

Pour concilier le bien-être des familles et renforcer plus encore l'attractivité de Metz, le CCAS de Metz propose un partenariat unique aux entreprises messines pour l'accueil des enfants de 0 à 6 ans de leurs salariés.

De nombreuses entreprises et institutions ont déjà signé depuis mi 2009 avec le CCAS une convention de réservation de berceaux .

La petite enfance en chiffres

Metz : 123 580 habitants
→ 8 470 enfants de - 6 ans

Équipements :

- 29 équipements (multi-accueils, halte-garderies, halte-jeux, ludothèques)
- 6 lieux d'accueil parents-enfants
- 73 assistantes maternelles agréées du CCAS
- 697 assistantes maternelles agréées privées

Accueil :

- 1136 places d'accueil en établissement
- 2850 enfants inscrits dans les structures messines

Taux d'accueil (collectif) :

- places d'accueil pour 100 enfants de - 6 ans
23 /100 à Metz
11 /100 au niveau national

EN PROJET :

L'étude pour la construction d'un nouveau multi-accueil de 60 places dans le quartier de l'amphithéâtre est lancée depuis fin 2009. Cet équipement pourra voir le jour grâce à l'apport financier du partenariat avec les entreprises et les institutions.

www.ccas-metz.fr

contact@ccas.mairie-metz.fr





Devenir

1

Parent



Devenir Parent

- 1. AVANT LA NAISSANCE 6
- 2. LE PÔLE UNIQUE D'INFORMATION DU CCAS 7
- 3. APRÈS LA NAISSANCE 8



Devenir Parent

1 AVANT LA NAISSANCE

A savoir...

Certaines vaccinations sont obligatoires pour l'accueil de l'enfant en structure.

LES PREMIÈRES DÉMARCHES, LE PREMIER SUIVI :

Dans les 3 premiers mois vous devez **déclarer votre grossesse** auprès de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de votre Caisse d'Allocations Familiales et de votre employeur selon les délais légaux. Vous serez ensuite destinataire d'un **Carnet de Santé Maternité** vous informant sur le déroulement du suivi médical de votre grossesse, vos droits, vos obligations et les aides diverses que vous pouvez percevoir. Suivez attentivement les conseils qui vous sont donnés !

COMMENCEZ À PENSER À VOTRE MODE D'ACCUEIL :

La naissance de votre bébé approche et vous envisagez de confier votre enfant pour un accueil collectif ou familial. Quelques conseils...

La procédure d'inscription en un schéma ...



6 mois avant la naissance : vous renseigner sur les différents modes d'accueil auprès du pôle unique d'information du CCAS ou auprès des structures associatives. Plus d'infos sur les sites : www.ccas-metz.fr et www.monenfant.fr

3 mois avant la naissance : procéder à la **préinscription de votre futur bébé au CCAS (Coordination des Modes d'Accueil)** ou auprès de la **structure associative** que vous avez choisie, soit 6 mois avant la date d'accueil souhaitée.

À la naissance : transmettre l'acte de naissance de l'enfant pour **confirmer l'inscription :**
- soit au CCAS
- soit auprès du directeur de l'équipement associatif.



2 LE PÔLE UNIQUE D'INFORMATION DU CCAS DE METZ

Parents et futurs parents, pour répondre à vos questions et à vos attentes, **un pôle unique d'information**, constitué de professionnels de la petite enfance, vous accueille à la Maison de la Petite Enfance du CCAS.

2 SERVICES À VOTRE ÉCOUTE :

LE SERVICE DE COORDINATION DES MODES D'ACCUEIL (CMA)

Ce service informe et centralise les demandes d'inscriptions au sein des lieux d'accueil du CCAS de Metz (collectif ou familial). Un dispositif qui facilite les démarches des parents et traite leur demande en toute égalité et transparence.

SES MISSIONS :

- Accueil et orientation dans le choix d'un mode d'accueil par des réunions d'information aux familles.
- Enregistrement des inscriptions (équipements gérés par le CCAS).
- Conseils personnalisés aux familles et suivi des dossiers.
- Soutien des familles messines confrontées à des événements particuliers par la mise en place d'un accueil d'urgence (3 mois maximum).
- Accompagnement des priorités sociales et des familles avec enfant en situation de handicap.
- Partenariat avec des entreprises.

☎ 03 87 35 58 00

Permanences téléphoniques :

**Mardi, Mercredi et Jeudi
de 9h00 à 12h00**

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Les relais sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et de conseil à la disposition des parents, des futurs parents et des assistants maternels privés. Ils favorisent la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil en fonction de la législation en vigueur. (Droits et obligations)

PARENTS ET FUTURS PARENTS, VOUS SOUHAITEZ :

- Trouver un assistant maternel agréé privé sur la ville de Metz.
- Être informés dans les démarches administratives et être aidés dans la fonction d'employeur.

ASSISTANTS MATERNELS OU CANDIDATS :

- Vous accueillez ou souhaitez accueillir un ou plusieurs enfants.
- Vous êtes en recherche d'informations sur le métier d'assistant maternel, l'agrément, votre statut, vos droits et vos obligations de salarié.
- Vous désirez une écoute, des conseils et un accompagnement dans votre profession.

☎ 03 87 75 92 90 ou 03 87 75 92 91

**Permanences : Lundi et Jeudi de 9h00 à 11h30
et de 13h00 à 16h30 - Mercredi de 9h00 à 11h30
et de 14h00 à 16h30 - Vendredi de 9h00 à 11h30**

Accueil du public sur RDV

Infos Pratiques :



Maison de la Petite Enfance

22 A, rue du Wad Billy - 57000 Metz - @ contact@ccas.mairie-metz.fr



3 APRÈS LA NAISSANCE



QUELQUES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À EFFECTUER :

Le Carnet de Santé Maternité qui vous a été fourni au début de votre grossesse vous guide dans toutes les démarches à accomplir. Elles sont à entreprendre auprès de la Mairie (*Etat Civil, pièce d'identité ...*), de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, des Mutuelles, de la Caisse d'Allocations Familiales, le cas échéant de votre employeur ...

QUELQUES CONSEILS SANTÉ ET PRÉVENTION :

Après la naissance de votre enfant, il est nécessaire de le faire suivre régulièrement par un médecin de votre choix. Certains examens sont obligatoires et peuvent être réalisés au sein d'un Centre Médico Social de la Protection Maternelle et Infantile (*P.M.I.*) le plus proche de votre domicile :

Metz Nord

Devant-les-Ponts, Metz Nord, Patrotte

Centre Médico Social

100, route de Thionville

57050 Metz

☎ 03 87 34 42 30

Metz Ouest

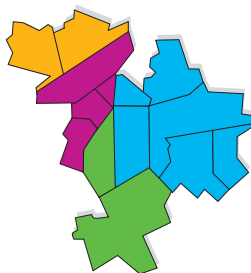
Metz centre

Centre Médico Social

36, place Saint Thiébault

57000 Metz

☎ 03 87 35 02 90



Metz Sud

Sablon, Magny

Centre Médico Social

"Les Conquérants"

76, avenue André Malraux

57000 Metz

☎ 03 87 66 13 20

Metz Est

Bellecroix, Borny, Queuleu, Vallières, Grange aux Bois, Les Bordes

Centre Médico Social " Europlaza "

1, rue Claude Chappe

57070 Metz

☎ 03 87 78 06 00

Centre Médico Social

3, rue du Limousin - 57070 Metz

☎ 03 87 37 76 30

Centre Médico Social

68, rue de Tivoli - 57070 Metz

☎ 03 87 63 47 38

Centre Médico Social

39, rue de la Falogne - 57070 Metz

☎ 03 87 37 14 61

Centre Médico Social

20, rue de Stoxey - 57070 Metz

☎ 03 87 74 14 29

L'Accueil de l'Enfant

2



L'Accueil de l'Enfant

- 1. LES MODES D'ACCUEIL ET LEURS TARIFS 10
- 2. L'ACCUEIL COLLECTIF 12
- 3. L'ACCUEIL FAMILIAL 17



L'Accueil de l'enfant

1 LES MODES D'ACCUEIL ET LEURS TARIFS

A savoir...

Vous pouvez payer par
Chèque Emploi Service
Universel

QUEL TYPE D'ACCUEIL ?

→ Accueil Collectif

- **Accueil régulier** : accueil sur un temps fixe déterminé pour une année et faisant l'objet d'un contrat définissant le nombre d'heures d'accueil hebdomadaires souhaitées.
- **Accueil occasionnel** : accueil sur un temps limité et variable selon les disponibilités de l'établissement.

→ Accueil Familial

- L'enfant est accueilli au domicile d'une assistante maternelle agréée soit salariée du CCAS, soit exerçant à titre privé. Dans cette hypothèse, les parents sont employeurs.



A QUEL COÛT ?

Quelle que soit la structure dans laquelle l'enfant sera accueilli, le montant de votre participation sera calculé en fonction :

- de votre lieu de résidence
- de la composition de votre famille.
- des revenus de votre foyer

et en application d'un barème établi par la CNAF
(Caisse Nationale des Allocations Familiales)

A titre d'exemple, le coût pour
une famille avec un enfant
(Tarifs 2010 - Tarifs réévalués
chaque année par la CNAF)

**Ressources prises
en compte**

Tarifs horaires

Prix plancher	Inférieur à 579 € / mois	0.35 €
Prix moyen	Egal à 2200 € / mois	1.32 €
Prix plafond	Supérieur à 4574 € / mois	2.74 €

QUELLE STRUCTURE D'ACCUEIL ?

Formule type Halte-Garderie :

Equipement destiné uniquement à l'accueil à temps partiel, dans la limite de 3 jours par semaine au maximum (soit 60%).

P 15-16

Les Multi-Accueils :

Structure d'accueil collectif qui permet de mixer avec souplesse les différents types d'accueil pour répondre au mieux aux besoins des parents : accueil collectif occasionnel, accueil collectif régulier et accueil familial.

P 12-14

Halte-Jeux :

Lieu d'accueil permettant l'échange autour du jeu.
+ 18 mois.

P 16



Ludothèque :

Lieu aménagé en espaces de jeux et ateliers découverte privilégiant les moments de rencontres et de complicité autour d'activités ludiques, en présence d'un adulte référent.

P 30-31

Jardinothèque :

Jardin pédagogique destiné à sensibiliser les jeunes enfants au respect de l'environnement et permettant l'éveil des cinq sens par la découverte de la nature, en présence d'un adulte référent.

P 31





2 L'ACCUEIL COLLECTIF

... Les Multi-Accueils



-1- LES STRUCTURES COLLECTIVES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE METZ. ELLES SONT TOUTES DU TYPE MULTI-ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS ET OFFRENT AUX FAMILLES UN MAILLAGE COMPLET SUR L'ENSEMBLE DES QUARTIERS MESSINS.

Multi-Accueil " Maison de la Petite Enfance "

22A, rue du Wad Billy - 57000 Metz

Capacité d'accueil : 100 places

- Accueil collectif : 80 places
- Accueil familial : 20 places

Horaires : 7h15 - 19h15

Ligne de Bus : : N° 9, 13, 17, et 29

Arrêt Minute : devant l'équipement avec autorisation délivrée à l'entrée de la structure.

Multi-Accueil " Les Buissonnets "

31 ter, rue de Verdun - 57000 Metz

Capacité d'accueil : 100 places

- Accueil collectif : 80 places
- Accueil familial : 20 places
- Accueil périscolaire sous conditions

Horaires : 7h15 - 18h45

Ligne de Bus : : N° 2, 13 et 24

Arrêt Minute : devant l'équipement

Multi-Accueil " Les Jardinets "

12, rue André Theuriet - 57000 Metz

Capacité d'accueil : 100 places

- Accueil collectif : 80 places
- Accueil familial : 20 places

Horaires : 7h15 - 18h45

Ligne de Bus : N° 3, 5 et 25

Arrêt Minute : devant l'équipement rue André Theuriet et à l'arrière du bâtiment, rue Sente à My.

Multi-Accueil " Les Guérets "

10, rue du Comte Emmerly - 57070 Metz

Capacité d'accueil : 100 places

- Accueil collectif : 80 places
- Accueil familial : 20 places

Horaires : 7h15 - 18h45

Ligne de Bus : N° 8 et parking à proximité N° 4 et N° 24

voir carte p. 37

Multi-Accueil " La Vigneraie "

15, Chemin sous les Vignes - 57050 Metz

Capacité d'accueil : 85 places

- Accueil collectif : 60 places
- Accueil familial : 25 places

Horaires : 7h15 - 18h45

Ligne de Bus : N° 9, 29 et 34

Arrêt Minute : devant l'équipement

Multi-Accueil " Le Château "

74, route de Thionville - 57050 Metz

Capacité d'accueil : 30 places

- Accueil collectif : 15 places
- Accueil familial : 15 places

Horaires :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h30

Vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Ligne de Bus : : N° 3 et 11

Arrêt Minute devant l'équipement et parking

Multi-Accueil " Magny "

71 bis, rue des Roseaux - 57000 Metz

Capacité d'accueil : 30 places

- Accueil collectif : 20 places
- Accueil familial : 10 places

Horaires : 7h30 - 18h30

Ligne de Bus : : N° 5 et 25

Arrêt Minute et parking à proximité

Multi-Accueil " Au Clair de Lune "

12, rue de Stoxey - 57070 Metz

Capacité d'accueil : 19 places

- Accueil collectif : 9 places
- Accueil familial : 10 places

Horaires : 24h/24, du lundi au vendredi

Ligne de Bus : N° 9 et 29

Multi-Accueil en horaires
atypiques et de nuit

Multi-Accueil "Unis Vers d'Enfants "

175/177, avenue André Malraux - 57000 Metz

Capacité d'accueil : 80 places

- Accueil collectif : 20 places
- Accueil familial : 60 places

Horaires : 13h15 - 18h15

Ligne de Bus : N° 5, 25 et parking
à proximité - **Arrêt Minute** autorisé

7 places réservées aux enfants
porteurs de handicap

Multi-Accueil " Vallières "

36, rue des Marronniers - 57070 Metz

Capacité d'accueil : 30 places

- Accueil collectif : 20 places
- Accueil familial : 10 places

Horaires : 7h30 - 18h30

Ligne de Bus : N° 17

Arrêt Minute et parking à proximité

Multi-Accueil " Grange aux Bois "

1bis, rue du Bois de la Dame - 57070 Metz

Capacité d'accueil : 40 places

- Accueil collectif : 30 places
- Accueil familial : 10 places

Horaires : 6h00 - 22h00

Ligne de Bus : N° 8 et 11

Arrêt Minute et parking à proximité

Multi-Accueil en horaires décalés
6h00 - 22h00

voir carte p. 37



L'Accueil de l'enfant

... Les Multi-Accueils

-2- LES STRUCTURES COLLECTIVES GÉRÉES PAR LE SECTEUR ASSOCIATIF DE METZ OFFRENT DES POSSIBILITÉS D'ACCUEIL EN MULTI-ACCUEILS ET HALTES-GARDERIES.

Multi-Accueil

"Crèche des Recollets"

10, rue des Recollets - 57000 Metz

☎ 03 87 36 06 63 - Fax : 03 87 36 72 35

@ crecherecollets@orange.fr

Age : - de 4 ans

Capacité d'accueil : 60 places

Horaires : 7h30 - 18h30

Fermetures annuelles : Pont de l'Ascension, 4 semaines en été, Noël

Ligne de Bus : Arrêt Cathédrale

Arrêt Minute : avec autorisation délivrée à l'entrée de la structure

Multi-Accueil "Enfance et famille"

51, rue Claude Bernard - 57070 Metz

☎ 03 87 37 10 14 - Fax : 03 87 74 65 35

@ crechedebornay@orange.fr

Age : - de 4 ans

Capacité d'accueil : 80 places

Horaires : 7h15 - 18h45

Fermetures annuelles :

4 semaines en été et une semaine entre Noël et Nouvel An

Ligne de Bus : N° 1-11-21-31

Arrêt Minute : autorisé

Multi-Accueil

"Centre de la Petite Enfance Bernard Chabot"

87, route de Woippy - 57050 Metz

☎ 03 87 31 84 44 - Fax : 03 87 31 84 42

@ creche.bernardchabot@orange.fr

Age : - de 6 ans

Capacité d'accueil : 85 places

Fermetures annuelles : 3 semaines en été, une semaine entre Noël et Nouvel An

Ligne de Bus : N° 3

Parking à proximité



voir carte p. 37

... Les Haltes-Garderies



-1- LES STRUCTURES GÉRÉES PAR LE COGEHAM.
LE COMITÉ DE GESTION DES HALTES D'ENFANTS DE
L'AGGLOMÉRATION MESSINE.

Direction Générale

25, rue Dupont des Loges - 57040 Metz - Cedex 1

☎ 03 87 37 27 30 - Fax : 03 87 74 72 46 - @ cogeham@free.fr

Infos Pratiques :

Age : - de 6 ans

Capacité d'accueil :

20 à 25 places selon structure

Horaires : 7h30 - 18h15

Fermeture annuelle :

4 semaines en été

Halte-Garderie

" Pomme d'Api "

25, rue Dupont des Loges - 57000 Metz

☎ / Fax : 03 87 75 68 98

Ligne de Bus : TCRM, Arrêt République
Arrêt minute : dépose minute, véhicules
parents dans la cour de l'équipement

Halte-Garderie

" Les Chaudoudoux "

11, rue de Champagne - 57070 Metz

☎ / Fax : 03 87 74 06 65

Ligne de Bus : N° 1 et 21,
Arrêt minute : Hauts de Blémont
Parking à proximité

Multi-Services " Tom Pouce "

13, rue de Toulouse - 57070 Metz

☎ / Fax : 03 87 36 01 89

Age : moins de 6 ans

Capacité d'accueil :

15 places en halte-garderie

Horaires : Halte-garderie : lundi, mardi,
jeudi, vendredi : 7h30 - 18h15

Ludothèque le mercredi :

8h45 - 12h30 et 14h15 - 17h55

Fermeture annuelle : 4 semaines en été

Ligne de Bus : N° 9 et 29

Arrêt minute Alsace-Lorraine

Parking à proximité

Halte-Garderie

" Les Rase-Mottes "

1, allée St-Clément - 57000 Metz

☎ / Fax : 03 87 31 17 69

Ligne de Bus : N° 1 et 3
Arrêt minute : par Allée Alexis
de Tocqueville

Halte-Garderie

" Le Chat Botté "

72, rue de la Ronde - 57050 Metz

☎ / Fax : 03 87 30 32 84

Ligne de Bus : N° 9 et 29
Arrêt minute : Le Moyné
Parking à proximité

Halte-Garderie

" Le Petit Poucet "

95, rue Pierre et Marie Curie - 57050 Metz

☎ / Fax : 03 87 30 14 33

Ligne de Bus : N° 11
Arrêt minute : Boileau
Parking à proximité

voir carte p. 37



L'Accueil de l'enfant

-2- AUTRES STRUCTURES

... Les Haltes-Garderies

Halte-Garderie " Metz-Queuleu Tivoli "

12, rue des Vosges - 57050 Metz

☎ / Fax : 03 87 36 44 19

Age : de 10 semaines à 6 ans

Capacité d'accueil : 20 places

Horaires : 7h30 - 18h30

Fermeture annuelle : 4 semaines

Ligne de Bus : N° 4 et 34

Arrêts Puymaigre et Trois Evêchés

Parking à proximité

Halte-Garderie " Les Marmousets "

13, rue Pioche - 57000 Metz

CAF de la Moselle

☎ 03 87 63 28 86 - Fax : 03 87 66 63 15

Age : de 3 mois à 6 ans

Capacité d'accueil : 18 places en semaine 30 places le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

Horaires : Du lundi au Vendredi

Accueil régulier : 7h45 - 17h15

Accueil occasionnel : 7h45 - 12h00

et de 14h00 - 17h45

Ligne de Bus : N° 5 et 25 - Arrêt Place Bouchotte - Parking à proximité

... Les Haltes-Jeux

Halte-Jeux " Tournicoti "

175/177, rue André Malraux - 57000 Metz

☎ 03 87 63 97 30

Age : de la marche à 5 ans révolus

Capacité d'accueil : 15 places

Horaires : 8h00 - 12h15 + une semaine aux vacances de février et de la Toussaint

Fermeture : Autres vacances scolaires

Ligne de Bus : N° 5 et 25 Arrêt minute autorisé. Parking à proximité

Halte-Jeux " Arc-en-Ciel "

71, rue Mazelle - 57000 Metz

☎ 03 87 75 65 71

Age : de la marche à 5 ans révolus

Capacité d'accueil : 16 enfants

Horaires : Halte-garderie : du lundi au vendredi 7h30 - 12h15

> **Centre loisirs maternel :** capacité d'accueil : 35 enfants en accueil extrascolaire (se renseigner)

> **Relais "Maternelle" :** accueil en périscolaire (se renseigner)

Fermetures annuelles : 2 semaines entre Noël et Nouvel an et les 3 dernières semaines d'Août

Ligne de Bus : N°9 et 29

Arrêts Haute-Seille et Boulevard Maginot
Arrêt Minute autorisé

voir carte p. 37

3 L'ACCUEIL FAMILIAL AU DOMICILE D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

L'ACCUEIL FAMILIAL DU CCAS DE METZ

Chaque structure collective du CCAS propose depuis 2008 une unité d'accueil familial dans tous les quartiers de Metz.

Cette unité permet un **accueil de proximité** dans une ambiance familiale **au domicile d'une assistante maternelle agréée par le service de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général de la Moselle, salariée du CCAS de Metz.**

A ce titre, le contrat d'accueil et la participation financière des parents sont établis par les services du CCAS qui gèrent la formation continue de ces professionnelles ainsi que leurs congés. Le CCAS pourvoit également à la mise à disposition d'une **solution d'accueil alternative** en cas d'empêchement de l'assistante maternelle "référente".

Ces professionnelles **qualifiées sont accompagnées et soutenues** au quotidien, dans leurs missions, par une Puéricultrice Diplômée d'Etat et une Educatrice de Jeunes Enfants.

Leur **appartenance à l'équipe** de la structure collective et familiale, permet un partage des compétences ainsi qu'une implication dans l'organisation des activités au sein de l'équipement.



A savoir...

Accueil périscolaire possible

2



Coordination des Modes d'Accueil (Maison de la Petite Enfance)
22 A, rue du Wad Billy - 57000 Metz - @ contact@ccas.mairie-metz.fr

Permanences téléphoniques : Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h00 à 12h00

 03 87 35 58 00



L'Accueil de l'enfant

L'ACCUEIL FAMILIAL CHEZ L'ASSISTANT MATERNEL AGRÉÉ PRIVÉ

Votre enfant peut également être accueilli au domicile d'un assistant maternel agréé par le service de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général de la Moselle, qui exerce à titre privé. Dans ce cadre, ce sont les parents qui sont employeurs.



Relais Assistants Maternels (Maison de la Petite Enfance)
22 A, rue du Wad Billy - 57000 Metz - @ contact@ccas.mairie-metz.fr
Permanences téléphoniques : Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h00 à 12h00
☎ 03 87 75 92 90 ou 03 87 75 92 91

LA GARDE D'ENFANT À DOMICILE ET LE BABY-SITTING

Des prestataires de service ou des associations sont aussi à votre disposition pour garder votre enfant à votre domicile.

Pour tous renseignements, contacter le numéro national **32 11** ou consulter le site Internet www.servicealapersonne.gouv.fr pour trouver une liste d'organismes agréés.

Vous pouvez également avoir recours aux offres de service proposées par des jeunes gens ou des étudiants désireux de garder un enfant à votre domicile de façon occasionnelle. Vous pouvez trouver leurs coordonnées en prenant contact avec ces organismes : CROUS, MGEL, CRI-BIJ.

• **CROUS :**
• **Service de la**
• **Vie étudiante**
• Ile du Saulcy
• 57000 Metz
• ☎ 03 87 31 61 61
• **Site internet :**
• www.crous-nancy-metz.fr

• **CRI-BIJ**
• **Centre de Renseignement**
• **et d'Information - Bureau**
• **d'Information Jeunesse**
• 1, rue du Coëtlosquet
• 57000 Metz
• ☎ 03 87 69 04 50
• **Site internet :**
• www.cribij.fr

• **MGEL**
• **Service Emploi**
• 11, boulevard Sérot
• 57000 Metz
• ☎ 03 87 30 34 14
• **Site internet :**
• www.mgel.fr

Etre Parent

c'est pas si simple !



3



Etre Parent : c'est pas si simple !

- 1. SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTALITÉS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 20
- 2. LIEUX D'ACCUEIL PARENTS - ENFANTS 20
- 3. ASSOCIATIONS INTERVENANT AUPRÈS DES FAMILLES ... 21



Être Parent : c'est pas si simple !

Être parent s'accompagne de nombreuses interrogations. Le CCAS et ses partenaires institutionnels et associatifs épaulent les parents à la recherche d'un soutien ou de conseils pour les aider au quotidien dans leur démarche éducative.

1 LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTALITÉS DU C.C.A.S.

Implanté autour du Multi-services Parents-enfants "Le Château", ce service travaille avec tout un réseau de partenaires institutionnels et associatifs. En lien avec la Direction de la Famille et de la Petite Enfance, au plus près de la population des quartiers Nord de Metz, il accueille les familles, organise des actions et des rencontres très régulières avec les familles pour les accompagner au quotidien dans leur rôle parental.



ESPACE RENCONTRES "LE CHÂTEAU"

74, route de Thionville 57050 Metz - ☎ 03 87 18 57 28 - @ contact@ccas.mairie-metz.fr

2 LIEUX D'ACCUEIL PARENTS - ENFANTS

MAISON D'ANJOU

2-4, rue du Maine - 57070 Metz

☎ / Fax : 03 87 74 86 93

@ la-maison-danjou@wanadoo.fr

Infos Pratiques :

Age : de la naissance à l'entrée en cours préparatoire accompagné d'un adulte référent

Horaires : : lundi, jeudi et samedi de 15H00 à 18h00

Mardi : passerelle découverte sur RDV

Mercredi de 9H30 à 11H30 et de 15H00 à 18H00

Fermeture annuelle :

5 semaines en été à partir de mi-juillet

Ligne de Bus : N° 11-21-31

MAISON OU'VERTE

5, rue Charles Nauroy - 57050 Metz

☎ 03 87 31 32 51

Infos Pratiques :

Age : de la naissance à 4 ans

Horaires : Mardi, mercredi et samedi après-midi de 15H30 à 19H00

Fermeture annuelle : 4 semaines en été

Ligne de Bus :

N°3 Arrêt Patrotte

Parking à proximité

ASSOCIATION ADEFI

PIROUETTE

Centre Social Pioche

13, rue Pioche - 57000 Metz

☎ 03 87 31 32 51

Infos Pratiques :

Age : de la naissance à 6 ans

Horaires : lundi et mardi de 14H00 à 17h30

Jeudi de 9H00 à 11H30 (pendant les vacances scolaires) - Vendredi de 15H30 à 17H30

Ligne de Bus : N° 5-25

Parkings à proximité

Siège Social ADEFI - Hôtel du Département - BP 11096 - 57036 Metz Cedex 1

☎ 03 87 18 50 99 - **Fax :** 03 87 76 18 14

PETITS FILOUS

6, rue Yvan Goll - 57050 Metz

☎ 03 87 31 37 84

Infos Pratiques :

Age : de la naissance à 6 ans

Horaires : lundi, jeudi de 14H00 à 17h00

Vendredi de 15H30 à 17H30

Ligne de Bus : N° 11

Parkings à proximité

LE CAFÉ DES PARENTS

Lieu de rencontres de l'Association Ecole des Parents et Educateurs de Moselle, où sont valorisés le partage d'expérience et l'échange entre parents.

Infos Pratiques :

Age : tout âge confondu

Horaires : du mardi au jeudi de 14h à 19h

Ligne de Bus : arrêt place de la république

31, rue Dupont des Loges - 57000 Metz

☎ 03 87 69 04 36 - @ eparentset70@numericable.fr - **Site Internet :** www.epe57.com

3 ASSOCIATIONS INTERVENANT AUPRÈS DES FAMILLES

Certaines familles peuvent être confrontées à d'autres difficultés qui nécessitent une aide, des conseils ou un accompagnement plus spécifique.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Parents seuls avec enfants, des structures existent pour vous apporter le soutien dont vous avez besoin.

Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM)

Siège Social - 10, rue Mazelle - 57000 Metz - ☎ 03 87 75 88 80

Association dont la vocation est d'accueillir, d'informer et d'accompagner les familles en situation de détresse.



Être Parent : c'est pas si simple !

Pôle d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence

4, rue du Haut de Sainte-Croix - 57000 Metz - ☎ 03 87 76 07 55

Centre d'Accueil d'Urgence géré par l'AIEM qui propose un accueil d'urgence à un parent seul avec enfant(s).

Le Centre Départemental de l'Enfance - 137, route de Plappeville - 57050 Metz - ☎ 03 87 34 64 00

Structure d'hébergement gérée par le Conseil Général de la Moselle permettant l'accueil temporaire de jeunes mamans en réinsertion professionnelle et sociale. Les résidentes sont accompagnées dans la gestion quotidienne des soins prodigués à l'enfant et bénéficient de conseils éducatifs.

Le Nid Maternel - 50, rue des Trois Rois - 57070 Metz - ☎ 03 87 74 13 89

Structure d'hébergement temporaire gérée par le Conseil Général de la Moselle qui accueille les futures mamans et mamans seules avec enfant(s).

Le Foyer Mozart - 16, rue Mozart - 57000 Metz - ☎ 03 87 66 57 61

Structure d'hébergement et d'accompagnement qui a pour vocation la prise en charge des jeunes femmes dans leur nouveau rôle de maman. Elles sont également soutenues dans leur quotidien : poursuite d'études (mères adolescentes) ou insertion professionnelle.

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF :

L'éducation est essentielle pour l'avenir des enfants **mais il est parfois difficile de les accompagner**. Des associations sont à votre écoute **pour vous aider et vous épauler** dans la **prévention des problèmes familiaux**.

ECOLE DES PARENTS

1, rue du Coetlosquet - 57000 Metz

☎ 03 87 69 04 87 - Fax : 03 87 69 04 86

@ eparentset70@numericable.fr

Site Internet : www.epe57.com

Association qui a pour but d'aider les parents à développer leur capacité à assurer l'éducation de leurs enfants et adolescents. Un service de Médiation Familiale, à disposition des familles, permet de les épauler dans leurs difficultés familiales.

ASSOCIATION MARELLE

8, place Jean Perrin - 57140 WOIPPY

☎ 03 87 31 14 36

Lieu neutre de l'exercice du droit parental pour les parents séparés privilégiant la rencontre de l'enfant et de son autre parent dans un climat de sérénité.

C'est aussi un espace de médiation familiale destiné aux couples en cours de séparation et en proie à des relations conflictuelles.

L'ACCOMPAGNEMENT " PSYCHOLOGIQUE " :

Des organismes de soins sont là pour assurer la prise en charge de votre enfant, quand sa santé est fragile, s'il est porteur d'un handicap ou rencontre des difficultés psychologiques.



Ils pourront l'aider à progresser et l'accompagner dans son insertion. Ils ont aussi vocation à vous épauler dans vos difficultés et à vous apporter le soutien dont vous pouvez avoir besoin.

Centre Médico Psycho-pédagogique

8, rue des Dames de Metz - 57000 Metz - ☎ 03 87 66 99 06 - @ cmpp.metz@wanadoo.fr

Suivi d'enfants jusqu'à 16 ans présentant des problématiques orthophoniques, psychologiques ou de psychomotricité. Les parents sont les décideurs sous couvert d'une prescription médicale. La prise en charge est individuelle.

Centre Médico Psychologique Winnicott

11, avenue Leclerc de Hauteclocque - 57000 Metz - ☎ 03 87 69 02 21

Prise en charge d'enfants présentant des troubles psychologiques plus importants (autisme), handicaps multiples (polyhandicapés) ou des difficultés de socialisation....

Prise en charge médicalisée, privilégiant le travail en groupes, et davantage orientée vers l'éducatif après décision de la MDPH*.

* MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Centre d'Action Médico-Social Précoce Polyvalent APF (Association des Paralysés de France)

7, rue Pierre-Simon de Laplace - 57000 Metz - ☎ 03 87 21 80 30

Lieu permettant le dépistage, le traitement et l'orientation d'enfants porteurs de troubles sensoriels, moteurs, mentaux, et troubles du comportement. Cet organisme propose aussi un soutien et un accompagnement des familles.

Siège Administratif IEM* Moselle de l'APF - 18, rue de Stoxey - 57070 METZ - ☎ 03 87 74 03 29

Siège administratif de l'APF regroupant la gestion des différents Instituts d'Education Motrice de Moselle.

* IEM : Institut d'Education Motrice

SESSD* DE l'APF - 6, rue Thomas Edison - 57070 Metz - ☎ 03 87 75 62 00

Structure gérée par l'APF, destinée aux enfants handicapés moteurs. Prise en charge de la déficience motrice des jeunes de la naissance à 20 ans sur les lieux de vie, crèche, école ou domicile.

* SESSD : Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile



Être Parent : c'est pas si simple !



SESSAD* de l'AFAEDAM -

20, rue de Stoxey - 57070 Metz - ☎ 03 87 39 96 78

Centre de prise en charge des jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans présentant des retards et dysharmonies de développement ainsi que des enfants et adolescents pour lesquels a été posé un diagnostic de retard mental, profond, sévère et moyen.

* **SESSD - SESSAD** : Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile

SESSD* du Graouilly - A.P.E.P Moselle

4, rue Drogon - 57000 Metz - ☎ 03 87 66 98 59 - @ cmpp.metz@wanadoo.fr - **Organisme gestionnaire**

Prise en charge des enfants porteurs de trisomie 21 et autres affections génétiques, exception faite des enfants souffrant de troubles psychiatriques associés. Accueil en externat (20 places). Suivi médical et éducatif, accompagnement parental.

Association HANDAS - Institut d'Education Motrice (IEM)

18, rue du Coupillon - 57000 Metz ☎ 03 87 30 19 46 @ iem.handas@wanadoo.fr

Structure accueillant des enfants polyhandicapés de 3 à 16 ans et dispensant des soins de kinésithérapie, orthophonie, ergothérapie. Le suivi médical est assuré par un médecin de rééducation fonctionnelle.

Institut National des Jeunes Sourds - 49, rue Claude Bernard - 57000 Metz

☎ 03 87 39 97 00 - @ ad.injs.metz@wanadoo.fr - **Site Internet** : www.injs-metz.fr

Organisme placé sous la tutelle du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale. Sur décision de la CDAPH*, il accueille 170 enfants âgés de 0 à 20 ans et plus, présentant des surdités légères, moyennes, sévères ou profondes. Des professeurs diplômés dispensent un enseignement en semi-intégration dans les classes suivantes : maternelle, cycle élémentaire, collège et lycée professionnel.

* **CDAPH** : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

Institut d'Education Sensorielle

8, rue de la Monnaie - 57000 METZ - ☎ 03 87 76 31 65 - **Fax** : 03 87 76 37 90

Institut géré par l'ADPEP* ayant pour vocation d'accueillir des enfants et adolescents déficients auditifs ou visuels et des enfants dysphasiques de 0 à 20 ans.

Il propose à domicile, une prise en charge des soins de rééducation ainsi qu'une guidance parentale et un soutien pédagogique et psychologique.

* **ADPEP** : Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public

L'Enfant à l'Ecole



L'Enfant à L'Ecole

4

- **1. INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT EN ECOLE MATERNELLE 26**
- **2. L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT, EN-DEHORS DES PLAGES SCOLAIRES 27**



1 INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT EN ECOLE MATERNELLE

L'inscription de votre enfant à l'école maternelle se fait **auprès de la mairie de votre quartier de résidence.**

C'est également auprès de la mairie que vous pourrez obtenir la liste des écoles maternelles recensées par rues.

Pour bénéficier de la restauration scolaire, l'inscription se fait à l'Hôtel de Ville et dans les mairies de quartier. Vous pourrez alors obtenir tous les renseignements souhaités et connaître le montant de votre participation familiale (tarif établi en fonction du Quotient Familial).



Hôtel de Ville

Pôle Démocratie Participative,
Citoyenneté et Politique de la Ville
Service citoyenneté, démocratie participative
et mairies de quartiers.

1, place d'Armes - 57000 Metz

☎ 03 87 55 50 00

Site internet : www.metz.fr



Le Dispositif " Passerelle "

Le CCAS, la Ville de Metz et l'Education Nationale se sont associés pour créer un dispositif " passerelle " à Borny au sein des écoles situées en Zone d'Education Prioritaire.

L'objectif est d'aider l'enfant précocement scolarisé à se séparer de sa mère et à " apprivoiser " l'école.

2 L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT, EN-DEHORS DES PLAGES SCOLAIRES

L'organisation de l'année et des semaines scolaires peut vous conduire à rechercher un mode d'accueil pour votre enfant en-dehors des heures d'école.

l'extrascolaire ➔ les mercredis et les vacances scolaires

le périscolaire ➔ avant et après l'école

L'EXTRASCOLAIRE À METZ : MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES

Le CCAS

Les équipements de la petite enfance du CCAS accueillent vos enfants durant ces périodes. Ce service vous est proposé **uniquement pour les enfants scolarisés en 1^{ère} année de maternelle.**



CCAS de Metz

Coordination des Modes d'Accueil

22/24, rue du Wad Billy - 57000 Metz

☎ 03 87 35 58 00 - Fax : 03 87 74 39 78

@ contact@ccas.mairie-metz.fr

Site internet : www.ccas-metz.fr



4

Le secteur associatif

De nombreuses associations messines et des Centres de Loisirs avec ou Sans Hébergement (C.L.S.H. / C.L.H.) vous proposent ce service.



Pôle Affaires Scolaires et Actions Educatives

144, route de Thionville - 57050 METZ

☎ 03 87 55 52 89 - Fax : 03 87 30 77 50

@ affscol@mairie-metz.fr

Site internet : www.metz.fr

A savoir...

Des infos également disponibles
sur le site de la C.A.F. :
www.monenfant.fr



LE PÉRISCOLAIRE : DU NOUVEAU À METZ DEPUIS 2009

Depuis la rentrée 2009, tous les enfants âgés de **3 ans ou plus** peuvent bénéficier dans toutes les **écoles maternelles de Metz**, d'un **accueil périscolaire le matin à partir de 7h30**.

Le périscolaire du soir entre 16h et 18h00/18h30 et jusque 19h00 dans certains quartiers, est assuré par les professionnels des associations éducatives.

Une **assistante maternelle** agréée privée peut également accueillir votre enfant avant et après les heures d'école.



**Pôle Affaires Scolaires
et Actions Educatives**

144, route de Thionville
57050 Metz

☎ 03 87 55 52 59

Fax : 03 87 30 77 50

@ affscol@mairie-metz.fr

Site internet : www.metz.fr



Les Premiers Loisirs



Les Premiers Loisirs

- 1. LES LUDOTHÈQUES 30
- 2. LE PLEIN AIR 31
- 3. LE SPORT 32
- 4. ACTIVITÉS CULTURELLES 33



Les Premiers Loisirs

Le Pass-Eveil du CCAS

1 LES LUDOTHÈQUES

Structures d'accueil qui facilitent les moments de rencontre et de complicité entre l'enfant et l'adulte autour d'activités ludiques, créatives et culturelles.

L'accueil des enfants est soumis à la présence d'un adulte référent, qui en assume la responsabilité.

Depuis 2010, un seul abonnement permet d'accéder aux deux ludothèques du CCAS et aux animations de la jardinothèque. Des tarifs adaptés selon les ressources.

PASS^{éveil}



LES LUDOTHÈQUES DU CCAS

Les deux ludothèques du CCAS sont ouvertes aux parents, professionnels de la Petite Enfance, associations et écoles.

Ludothèque " La Maison de la Petite Enfance "

22A, rue du Wad Billy - 57000 Metz

☎ 03 87 35 57 60 - Fax : 03 87 74 39 78

Infos Pratiques :

Age : - de 6 ans

Horaires : Du mardi au vendredi : 9h30 - 13h00 et 14h00 - 18h30

Soit le samedi : 9h30 - 13h00 et 14h00 - 17h00 (hors vacances scolaires)

Soit le lundi : 9h30 - 13h00 et 14h00 - 17h00 (vacances scolaires)

Ligne de Bus : N° 9, 13, 17 et 29
Arrêt Minute devant l'équipement et parking.

Accueil de groupes uniquement sur réservation.

Activités proposées : cuisine, bibliothèque, informatique, musique... mais aussi un programme d'animations et un service de prêt de jeux.

voir carte p. 37

Ludothèque " Le Château "

74, route de Thionville - 57050 Metz

☎ 03 87 18 54 76 - Fax : 03 87 60 53 58

Infos Pratiques :

Age : - de 6 ans

Horaires : Lundis : 14h00 à 16h30

Mardis : 15h30 à 18h00

Mercredis : 9h00 - 12h00 - 14h00 - 17h00

Jeudis : 14h00 à 17h00

Ligne de Bus : N° 3 et 11

Arrêt Minute devant l'équipement et parking.



PASS^{éveil}

LES LUDOTHÈQUES ASSOCIATIVES

Ludothèque " Planète des Jouets "

CAF de la Moselle

6, rue Pioche - 57000 Metz

☎ 03 87 63 72 15 - Fax : 03 87 66 63 15

Infos Pratiques :

Age : de 6 ans à 12 ans

Horaires : Hors période de vacances scolaires :

Mercredis de 9h30 - 11h30 et 14h00 - 17h15

Judis : 9h00 à 11h30

Accueil de l'école maternelle

Ligne de Bus : N° 5 et 25

Parking à proximité

Ludothèque Tom Pouce voir P. 15

Ludothèque " Le coffre à Jouets "

10 rue du Bon Pasteur

57070 Metz

☎ 03 87 21 03 99

@ ludothèque.eedf@wanadoo.fr

Infos Pratiques :

Age : de 0 à 99 ans

Horaires : Mardis de 14h00 à 17h30

Mercredis de 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Judis : 14h00 à 17h30

Samedis de 14h00 à 17h00

Fermetures annuelles :

Vacances de Noël et juillet/août

Ligne de Bus : N° 11 et 21

Parking à proximité

2 LE PLEIN AIR



LA JARDINOTHÈQUE

Un espace en plein air unique à Metz, situé à l'arrière du Multi-accueil " La Vigneraie ", dédié aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte.

Créé par le CCAS et le service des Espaces Verts de la Ville de Metz, ce jardin pédagogique, situé à Devant-les-Ponts, a pour but de favoriser l'apprentissage du respect de l'environnement à travers l'éveil des sens, la découverte de la nature et le jardinage. Des animations sont organisées à destination de groupes, d'écoles ou de particuliers.

Pour plus d'informations :

Multi-Accueil " La Vigneraie "

15, Chemin-sous-les-Vignes - 57050 Metz

☎ 03 87 80 18 80

Infos Pratiques :

Age : jusqu'à 6 ans

Horaires : 7h15 - 18h45

Ligne de Bus : N°34

Arrêt Minute : devant l'équipement

voir carte p. 37





Les Premiers Loisirs

3 LE SPORT

Le bon développement de l'enfant passe aussi par l'activité physique dès le plus jeune âge. Pour initier les plus jeunes à ces pratiques :

→ DES ASSOCIATIONS

UFOLEP

Club Gambetta
3, rue Gambetta
57000 Metz
☎ 03 87 66 32 18

METZ GYM

57-59, rue de Chambière
57000 Metz
☎ 03 87 32 79 62



UFOLEP : Activité Bébé nageur de 3 à 24 mois et en dessous
de **METZ GYM** : une activité Bébés gym de 2 à 3 ans, une
activité Eveil gym de 4 à 5 ans

→ DES PISCINES

Piscine Olympique Lothaire

44, rue Lothaire
57000 Metz
☎ 03 87 68 26 40

Piscine Square du Luxembourg

Rue Belle-Isle
57000 Metz
☎ 03 87 68 26 50

Piscine de Belletanche

Rue Belletanche
57070 Metz
☎ 03 87 55 59 62

Des associations messines proposent également un panel d'activités sportives destinées aux enfants de plus de 4 ans.

Pour plus d'informations :

Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative

Complexe sportif S' Symphorien
Bd S' Symphorien - 57050 Longeville-lès-Metz
☎ 03 87 55 56 00 - Fax : 03 87 50 51 10
✉ sports@mairie-metz.fr
Site Internet : www.mairie-metz.fr



4 ACTIVITÉS CULTURELLES

Parce que **la culture est essentielle à l'éveil dès les premières années de la vie**, le CCAS, la Ville de Metz, les équipements culturels de Metz Métropole et de nombreuses associations messines proposent des activités et des lieux réservés à la lecture, la musique et toute forme d'art.



LA LECTURE

→ DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Des espaces de lecture sont aménagés dans les ludothèques et l'ensemble des structures du CCAS et de nos partenaires associatifs, pour sensibiliser l'enfant à la découverte du livre.

→ DANS LES BIBLIOTHÈQUES - MÉDIATHÈQUES MUNICIPALES

Des coins " **bébés lecteurs** " adaptés au plus jeune âge, sont à la disposition des familles au sein des différentes Bibliothèques et Médiathèques de la Ville.

A savoir...

Plus d'informations sur :
www.bm.mairie-metz.fr

Livre Petite Enfance



Ouvrage de Philippe KOPP,
lauréat du concours 2008

Le CCAS de Metz organise tous les 2-3 ans, en partenariat avec la C.A.F de la Moselle, le "Concours du Livre Petite Enfance". Il a pour objet de faire réaliser un livre destiné aux moins de 3 ans, tout en offrant l'opportunité à des auteurs mosellans de se révéler. L'ouvrage du Lauréat est offert aux nouveaux-nés messins ainsi qu'aux enfants fréquentant les équipements petite enfance à Metz.



LA CULTURE

Un programme culturel spécifique a été mis en place à destination du jeune public. Organisée par le secteur associatif ou les espaces culturels, cette programmation est reprise dans la brochure DAZIBAO.

• Contact jeune public

• Pôle Culture

• Service Actions Culturelles de la Ville de Metz

• ☎ 03 87 55 53 62 - @ affcult@mairie-metz.fr

• Site Internet : www.mairie-metz.fr



ANIMATION ESTIVALE

Durant les mois d'été (juillet-Août), la municipalité met en place pour les enfants et adolescents, avec ses partenaires associatifs, tout un programme d'activités ludiques, sportives et culturelles dans le cadre de l'animation estivale.

Les inscriptions sont obligatoires et s'effectuent soit à l'Hôtel de Ville, soit auprès de votre mairie de quartier. Un programme détaillé est proposé chaque année au mois de juin. Il est téléchargeable sur le site de la ville de Metz : www.mairie-metz.fr



Pour plus d'informations :

• Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative

Complexe sportif S' Symphorien

Bd S' Symphorien - 57050 Longeville-lès-Metz

• ☎ 03 87 55 56 00 - Fax : 03 87 50 51 10

• @ sports@mairie-metz.fr

• Site Internet : www.mairie-metz.fr

Infos Pratiques et Urgences



Infos Pratiques et Urgences

- **1. COORDONNÉES UTILES** 36
- **2. LES NUMÉROS ET APPELS D'URGENCE** 36



1 COORDONNÉES UTILES

LOCALES

Centre d'Information Féminin et Familial Service d'Aide aux Victimes

2, rue du Haut de Sainte-Croix - 57000 Metz - ☎ 03 87 76 03 48

Défenseur des Droits de l'Enfant Correspondant Territorial en Moselle

Madame Florence CAMPERVEUX - Préfecture de la Moselle

9, place de la Préfecture - 57034 Metz Cedex - ☎ 06 88 07 57 02

Mouvement Français pour le Planning Familial

1, rue du Coëtlosquet - 57000 Metz - ☎ 03 87 69 04 77

NATIONALES

SOS Enfants disparus

Numéro Azur joignable du lundi au samedi de 9h à 21h - ☎ 0810 01 20 14

Allô Parents Bébé

Numéro gratuit d'aide et de soutien à la relation parents-bébé - ☎ 0800 05 3456

Allô Grands Parents ☎ 01 44 93 44 90

Autisme France Numéro Azur National Accueil Téléphonique de 8h à 17h - ☎ 0810 17 91 79

2 LES NUMÉROS ET SERVICES D'URGENCES

Numéro d'urgence européen

(SAMU, Police, Pompier) Joignable à partir d'un téléphone - portable ou fixe - ☎ 112

SAMU - ☎ 15 ou 112

Pompiers - ☎ 18 ou 112

Urgences toxicologiques - 24h/24 - ☎ 03 83 32 36 36

MEDIGARDE - ☎ 0820 332 020

SIDA infos services - N° Gratuit 24h/24 et 7j/7 - ☎ 0800 840 800

Permanence d'Accès aux Soins de Santé - Hôpital Notre Dame de Bon Secours - ☎ 03 87 55 77 60

Les pharmacies de garde :

Nuit et week-end contacter ☎ 03 87 36 97 97 (répondeur)

pour obtenir le nom de la pharmacie de garde.

Accueil sans Abris Numéro d'accueil et d'urgence accessible - 24h/24 - ☎ 115

Allo Enfance Maltraitée Numéro national gratuit - 24h/24 et 7j/7 - ☎ 119

Les structures d'Accueil de 0 - 6 ans à Metz





Centre Communal d'Action Sociale

22-24, rue du Wad-Billy - 57000 METZ

☎ : 03 87 75 33 12

Fax : 03 87 74 39 78

@ : contact@ccas.mairie-metz.fr

Site internet : www.ccas-metz.fr

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

le vendredi : 9h00 à 12h00